

## Les villes minières marocaines, entre ségrégation socio spatiale et marginalisation des populations périphériques

*Pr. Dr. Abdelaziz Adidi*

*Directeur de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme – Rabat – Maroc*

**Juin 2017**

Le Maroc, à l'instar de nombreux pays dits « en développement » ou encore « émergents », est aujourd'hui marqué par l'extraordinaire essor des villes et les changements socio-économiques induits par l'urbanisation. Le plus saillant de ces changements est le passage d'une société éminemment rurale à une société à tendance urbaine. Le taux d'urbanisation qui n'était que d'à peine 5% à la veille de la Colonisation en 1912 est passé à 29% en 1960, puis à 42% en 1982, ensuite à 51% en 1994 pour se situer à 60% de la population totale en 2014, ce qui confirme l'irréversibilité de ce phénomène. Ce rythme n'est certainement pas dû au seul accroissement naturel de la population urbaine, mais aussi, et en grande partie, à la migration interne et aux découpages administratifs successifs : l'émergence de nombreux centres urbains, recensés auparavant comme localités rurales, la promotion de nombreuses communes rurales en municipalités, ainsi que l'annexion d'espaces ruraux dans les périphéries urbaines.

Aujourd'hui, plus que jamais auparavant, la ville est devenue le théâtre de profonds changements sociaux, politiques, culturels, environnementaux et économiques. Les enjeux du développement, de l'insertion et de la justice sociale, de la démocratie, de la compétitivité, de la qualité de vie et du progrès sont tout d'abord urbains. En d'autres termes, l'urbanisation est l'un des défis considérables qui se posent en ce début du 21<sup>e</sup> siècle à notre pays comme à tous les pays dits « en développement ».

Parmi ces concentrations urbaines originales, on peut citer ce qu'on peut appeler « les villes-ressources » ou les villes qui doivent leur naissance et leur développement à l'existence d'une ressource naturelle comme : le poisson, le bois, les produits agricoles, les eaux thermales, les ressources minières et énergétiques, mais aussi la mer, le soleil, le microclimat, ...etc. et dont l'existence dépend entièrement de celle-ci. Partout où elles existent, ces villes constituent un « label » local dans le sens où elles se distinguent des villes classiques polyfonctionnelles par leurs

formes, leurs structures et leur contenu social.

Le problème spécifique de ces villes est qu'elles ne vivent qu'aussi longtemps que leur base économique est assurée. Si celle-ci se modifie (par épuisement des matières premières ou changement des conditions de marché, ...etc.), ces villes perdent leur raison d'être et doivent se mettre en quête d'une nouvelle base économique, voire d'une nouvelle identité. Sinon, elles risquent de devenir des « **villes-fantômes** » (*Ghost-towns* ou *Ghost-cities*) dont le nombre est grand dans les pays qui ont connu une exploitation des ressources naturelles à grande échelle comme les Etats Unis d'Amérique, le Canada, l'Australie, l'Afrique Australe, l'Amérique Latine, ... etc.

Parmi ces villes-ressources, les villes minières constituent une catégorie à part qui se distinguent par leur organisation sociale, leurs mécanismes de fonctionnement, leurs problèmes d'aménagement et de développement.

Pays d'une tradition minière ancestrale, le Maroc a vu surgir sur son sol de nombreuses agglomérations créées ex-nihilo directement ou indirectement par l'extraction des richesses minières. Le phénomène prend une ampleur assez forte avec l'introduction du système d'exploitation coloniale. De nombreuses petites bourgades minières naîtront à travers le territoire marocain dont certaines atteindront des tailles importantes, voire deviendront de véritables agglomérations urbaines.

Si la ville ou l'agglomération minière est produite à l'origine par la compagnie minière, elle est de plus en plus façonnée par une multitude d'intervenants que sont les mineurs, les non mineurs, les élus, les représentants de l'Etat, les associations, les professionnels, ... etc. C'est le croisement de ces logiques et cheminements qui fait avancer le processus d'urbanisation.

Les villes et les espaces miniers constituent un terrain idéal pour aborder des thèmes hautement intéressants et souvent tabous comme les inégalités sociales, la marginalité, la pauvreté, la ségrégation résidentielle, le chômage, la délinquance, le désœuvrement social, la violence urbaine, le syndicalisme et la lutte des classes, la domination et les rapports de force, les enjeux économiques et politiques, la dégradation de l'environnement, l'exclusion sociale, les migrations, l'urbanisation et la gestion urbaine, le développement local, ...etc.

Outre le logement, la compagnie minière offre les équipements sociaux d'accompagnement : école, dispensaire, le lieu de culte, centre commercial, centre administratif, espaces de loisirs, etc. Les cités minières fonctionnent comme des annexes de la compagnie et reflètent l'extrême hiérarchie du personnel minier. Ces cités constituent l'exemple type de la ségrégation socio-spatiale en illustrant la séparation des catégories socioprofessionnelles, avec la distinction entre Cité des Hors Cadres, Cité des Techniciens, Agents de Maîtrise et Cadres (TAMCA) et Cités Ouvrières.

La naissance du syndicalisme minier trouve ses origines dans l'injustice sociale, l'organisation paramilitaire de l'exploitation et les

conditions de travail quasi-esclavagistes qui prévalaient durant la période coloniale dans toutes les mines du Maroc. L'ouvrier mineur marocain était, en effet, victime d'une triple ségrégation : la première résultait du rapport mineur / ingénieur, la seconde du rapport autochtone / européen et la troisième du rapport colonisé / colonisateur.

L'urbanisme des villes minières reflète de manière forte cette hiérarchie et cette ségrégation socio-spatiale. Mais la multiplicité des intervenants dans le secteur de l'habitat (organismes publics, promoteurs privés, coopératives et amicales), ainsi que la diversité des formes de production de logements accentuent la compartimentation, l'hétérogénéité et la ségrégation spatiale. Les villes minières marocaines, notamment phosphatières, sont aujourd'hui, plus que jamais, une mosaïque de formes d'urbanisation et d'architecture ne présentant aucune cohérence d'ensemble (ci-

tés ouvrières, villas, habitat économique, bidonvilles, habitat non réglementaire, habitat collectif, etc.).

Par ailleurs, de nombreux quartiers *spontanés* ou *irréguliers* en dur se sont développés sur des terrains dépourvus du moindre équipement (électricité, eau potable, assainissement, et voirie). L'explosion de ce phénomène a touché principalement Youssoufia où l'essentiel de l'urbanisation extra-minière s'est faite dans *la clandestinité*.

Le sentiment d'exclusion et de marginalité ressentie par les habitants des quartiers périphériques non réglementaires des villes minières marocaines trouve son origine dans cette injustice socio-spatiale qui les caractérise. L'absence d'alternative à l'économie minière - déjà en crise - et d'actions publiques concrètes de développement accentue ce sentiment d'exclusion, notamment chez les jeunes sans emploi.



Édité par :

Fondation Friedrich Ebert, Projet « Politiques Économiques pour la Justice Sociale »

Friedrich-Ebert-Stiftung Tunisie

4, rue Bachar Ibn Bord

2078 La Marsa, B.P. 63

Tunisie

[Page Web FES MENA](#)

[Page Facebook](#)

L'auteur de la présente publication est seul responsable des idées et positions émises. Ces idées ne représentent pas toutes obligatoirement ni entièrement des positions de la Fondation Friedrich Ebert.